

Foire aux questions – Généralités

Q : Pourquoi la Caisse de secours des employés a-t-elle été créée?

R : WestRock et ses employés ont une longue tradition de générosité pour aider les victimes de catastrophes naturelles dans le monde. En 2005, lorsqu'une catastrophe s'est abattue sur des communautés où nous avons des opérations, nos employés ont exprimé la volonté de voir leurs dons aider directement leurs collègues de travail touchés. C'est de ce sentiment qu'est née la Caisse de secours des employés de WestRock (Employee Relief Fund ou ERF).

Q : Qui peut demander de l'aide auprès de la Caisse?

R : La Caisse est conçue pour aider les employés de WestRock partout dans le monde. Tout employé actif, à plein temps ou admissible aux avantages sociaux ou à temps partiel, de WestRock ou d'une société affiliée dont WestRock est l'actionnaire majoritaire, peut demander de l'aide auprès de la Caisse.

Q : Si mon époux(se) et moi travaillons tous les deux chez WestRock, pouvons-nous tous les deux demander de l'aide?

R : Non. Une seule demande par foyer est permise.

Q : Quels types de catastrophes sont-ils admissibles pour recevoir une aide de la Caisse?

R : La Caisse de secours des employés offre une assistance financière afin de répondre à des besoins essentiels, comme la nourriture, le logement et les vêtements, à la suite d'une catastrophe d'origine naturelle ou humaine, dont les ouragans, les tornades, les inondations, les séismes et les incendies de maisons ou d'appartements tenant lieu de résidences principales ou de résidences secondaires admissibles.

Q : Qu'est-ce qu'une résidence secondaire admissible?

R : Une résidence secondaire admissible s'entend de toute résidence autre que la résidence principale de l'employé(e), occupée par l'employé(e) à la suite d'un transfert par WestRock ou pour d'autres raisons professionnelles légitimes.

Q : Quels types de catastrophes ne sont pas admissibles à une aide de la Caisse?

R : La Caisse de secours des employés ne fournit pas d'aide pour les dépenses médicales ou dentaires, les dépenses relatives aux funérailles ou aux déplacements ni pour les difficultés financières d'ordre général.

Q : La Caisse de secours des employés fait-elle partie de WestRock Company ou de la Fondation WestRock?

R : La Caisse de secours des employés de WestRock est un organisme public de bienfaisance enregistré de manière distincte et exempté d'impôts. Elle ne fait pas partie de WestRock Company ni de la Fondation WestRock.

Foire aux questions – Demander de l'aide

- Q :** Comment puis-je demander de l'aide auprès de la Caisse de secours des employés?
- R :** Le formulaire de demande est mis à disposition sur le site Web de la Caisse de secours des employés à l'adresse suivante: www.westrock.com/employee-relief-fund. Vous pouvez également obtenir le formulaire auprès de votre directeur des ressources humaines local.
- Q :** Si j'effectue une demande, mes renseignements demeureront-ils confidentiels?
- R :** Oui, absolument.
- Q :** À qui dois-je envoyer mon formulaire de demande?
- R :** Les demandes peuvent être envoyées par télécopieur à notre numéro de télécopieur confidentiel au 1 804 386-0789 ou envoyé par e-mail à employeerelieffund@westrock.com ou envoyées par la poste à l'adresse suivante:
WestRock Employee Relief Fund
ATTN: Mandy Burnette
1000 Abernathy Road NE, Suite 125
Atlanta, GA 30328 USA
- Q :** Combien de temps prend le processus d'examen et quand puis-je m'attendre à recevoir une réponse de la Caisse?
- R :** Une fois la demande reçue, le comité administratif de la Caisse l'examinera et en déterminera l'admissibilité. Veuillez prévoir deux ou trois semaines pour le traitement de votre demande.
- Q :** Si ma demande est acceptée, comment l'aide me sera-t-elle versée?
- R :** Les paiements de l'aide sont effectués par virement automatique vers le compte inscrit au dossier de votre paie. Si l'employé(e) n'utilise pas le virement automatique pour recevoir sa paie, un chèque lui sera envoyé par la poste à l'adresse figurant dans son dossier auprès des Ressources humaines.
- Q :** L'aide versée par la Caisse est-elle considérée comme étant du revenu imposable de l'employé(e) par le gouvernement fédéral ou le gouvernement des États, des provinces et des territoires?
- R :** Les lois régissant l'aide financière varient selon les régions et pays. En règle générale, l'aide versée aux employés résidant aux États-Unis n'est pas imposable. Tous les bénéficiaires de l'aide devraient consulter leur consultant en fiscalité personnel pour déterminer le traitement approprié des fonds reçus.

- Q : Pour les demandes d'aide qui sont approuvées, quel montant est mis à disposition?**
- R : Le montant maximal d'aide est de 5 000 \$ US.
- Q : Y a-t-il un nombre limite de fois qu'un(e) employé(e) (et sa famille) peut recevoir de l'aide?**
- R : Nous espérons qu'aucun de nos employés n'aura jamais à demander de l'aide. Cependant, si une catastrophe survient, la Caisse de secours aux employés prendra en compte une demande d'aide par employé(e) par catastrophe. Si un(e) employé(e) devait à nouveau être victime d'une autre catastrophe, il ou elle pourrait soumettre une nouvelle demande d'aide.

Foire aux questions – Contributions à la Caisse

- Q : Comment la Caisse de secours des employés est-elle financée?**
- R : La plus grande partie des dons reçus par la Caisse de secours des employés provient d'employés de WestRock, de l'entreprise et de la Fondation de WestRock. Bien que la Caisse de secours des employés aide les employés répartis dans le monde entier, en tant qu'organisme public de bienfaisance enregistré aux États-Unis, le US Internal Revenue Service (« IRS ») exige qu'un pourcentage important des dons reçus par la Caisse provienne de particuliers.
- Q : Comment puis-je faire un don?**
- R : Les employés États-Unis peuvent effectuer un don par [retenue sur la paie](#). Les employés des États-Unis peuvent effectuer un don par chèque, et tous les employés peuvent effectuer un don par l'entremise de PayPal.
(Veuillez noter qu'en raison des lois de certains États, les employés qui vivent ou travaillent en Californie ou dans l'Illinois NE peuvent PAS contribuer par retenue sur la paie.)
- Q : Mon don est-il déductible de mon revenu imposable?**
- R : Aux États-Unis, le Internal Revenue Service a classé la Caisse de secours des employés comme organisme public de bienfaisance, ce qui rend les dons effectués déductibles du revenu imposable des donateurs aux États-Unis, dans la limite permise par la loi. Les employés se trouvant à l'extérieur des États-Unis devraient consulter leur conseiller en fiscalité étant donné les différences en matière de lois sur l'imposition dans le monde.